



Les travaux de rénovation de la Maison de commune débutent le 8 mars 2018. Pour des raisons de sécurité, **il est strictement interdit au public d'accéder aux zones de chantier.**

Les usagers sont priés de suivre les indications et la signalisation mise en place pour ce qui concerne les accès au bâtiment et aux services de l'administration.

Circulation - Une zone de chantier est aménagée à l'arrière de la Maison de commune et dans la cour Charlemagne. Il est strictement défendu de s'y rendre. L'entrée principale et l'entrée côté Grand-Rue restent accessibles.

Offices religieux - Des mesures particulières sont mises en place afin que toute cérémonie religieuse puisse se dérouler normalement. Il est toutefois possible que des nuisances sonores dues au chantier perturbent les cérémonies. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Les WC situés à l'intérieur de la Maison de commune ne pourront plus être utilisés en dehors des horaires d'ouverture de l'administration communale. Veuillez s'il vous plaît utiliser les WC de la place des Anciens-Fossés.

Cave communale - L'accès à la cave est conservé selon l'horaire habituel (mardi de 16h30 à 17h30).

Collège Charlemagne - L'accès au collège est conservé.

Planning - Début des travaux le 8 mars 2018 - Fin des travaux prévue le 12 décembre 2018.

L'ADMINISTRATION EST OUVERTE DURANT LES TRAVAUX

Toute au long du chantier d'autres informations vous seront communiquées par le biais du site internet et de la signalétique aux abords de la Maison de commune.

Avec nos remerciements pour votre compréhension.

Service domaines & bâtiments

